

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19960**

Intitulé

MASTER : MASTER GOUVERNANCE DES ENTREPRISES FAMILIALES ET PATRIMONIALES (Domaine : Droit, Economie, Gestion - Mention : Management)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université de Bordeaux

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'Université, Recteur chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310p Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (organisation , gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du diplôme peut exercer les activités suivantes :

- Diriger une entreprise patrimoniale et familiale ou dans ses différentes dimensions (organisationnelle, humaine, commerciale...) selon des objectifs de développement économique et de rentabilité financière ;
- Conseiller et accompagner les dirigeants de l'entreprise patrimoniale et familiale dans l'élaboration de stratégies de transformation, d'adaptation et de conduite du changement ; concevoir les processus de changements organisationnels et managériaux (humains, technologiques, financiers, informatiques, démarche qualité, sécurité...) selon les finalités attendues ;
- Conseiller et accompagner de futurs dirigeants dans la création ou la reprise d'une entreprise patrimoniale et familiale.

Pour mener à bien ces activités, le titulaire du diplôme maîtrise notamment :

- l'ingénierie juridico-financière applicable à l'entreprise patrimoniale et familiale ;
- les différentes modalités d'internationalisation de l'entreprise ainsi que les risques inhérents à la démarche d'internationalisation ;
- les modalités juridiques et fiscales (vente de l'entreprise individuelle, transmission à titre gratuit, rachat et transformations de sociétés), mais aussi la dimension managériale de la transmission des entreprises patrimoniales et familiales (étude des freins à la planification de la relève et du processus de transmission).

Le titulaire du diplôme est capable de :

- identifier la place des entreprises patrimoniales et familiales dans les structures économiques ; définir l'objectif de rentabilité de l'entreprise patrimoniale et familiale ; définir et mettre en œuvre des modes de gouvernance adaptés aux entreprises familiales ; définir et mettre en œuvre une stratégie d'entreprise en phase de création et de développement ;
- organiser et mettre en place les modalités de fonctionnement de l'entreprise familiale ou patrimoniale ; superviser la gestion des ressources humaines d'une entreprise familiale ou patrimoniale (paie, formation, recrutement...) ; organiser le travail et développer des relations constructives (motivation des individus, gestion d'équipe, leadership) dans une perspective de recherche de la performance de l'entreprise ;
- accompagner et suivre la création ou la reprise d'une entreprise patrimoniale et familiale pérenne ; informer des aides financières et techniques existantes ;
- choisir une structure juridique adaptée aux entreprises patrimoniales et familiales ; optimiser le régime fiscal de l'entreprise ;
- gérer les moyens budgétaires et matériels de l'entreprise familiale ou patrimoniale ou planifier les opérations financières ; optimiser la politique financière (investissement, financement, dividendes) de même que la structuration de l'actionariat de l'entreprise patrimoniale et familiale.
- suivre et analyser les données d'activité de l'entreprise familiale ou patrimoniale et proposer des axes d'évolution ;
- définir et mettre en œuvre un plan d'internationalisation et lever les freins ;
- communiquer les informations sur les résultats d'activité, les évolutions, les enjeux en interne ou à des partenaires.

Le titulaire du diplôme a des capacités d'investigation et d'innovation mais aussi un esprit d'analyse et de synthèse.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire du diplôme peut travailler dans les secteurs suivants :

- entreprises industrielles (tout secteur d'activité)
- entreprises de services
- entreprises agricoles
- entreprises commerciales

Le titulaire du diplôme peut accéder aux emplois suivants :

- Dirigeant d'entreprise
- Consultant
- Cadre en entreprise
- Cadre bancaire
- Conseiller en gestion de patrimoine

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Réglementation d'activités :

Les métiers auxquels prépare ce diplôme ne sont pas des activités réglementées.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'octroi du diplôme de Master « Gouvernance des entreprises familiales et patrimoniales » s'effectue après une formation en 4 semestres. A l'Université de Bordeaux, il est recommandé de suivre le Master 1 « Management » pour accéder au Master 2 « Gouvernance des entreprises familiales et patrimoniales ». Néanmoins les candidatures sont ouvertes à toute personne titulaire du Diplôme de Perfectionnement à la Gestion des Affaires de l'IAE de Bordeaux ou d'un Master 1 en Sciences de gestion et management ou d'un diplôme équivalent, français ou étranger. Le dispositif de Validation des Acquis Professionnels (VAP) peut permettre de candidater à la formation en l'absence du niveau pré-requis. Une sélection des candidats est effectuée sur dossiers à l'issue des deux premiers semestres par un jury composé, outre du responsable de la formation, d'enseignants ou de professionnels intervenant dans la formation.

M1 PARCOURS « MANAGEMENT », RECOMMANDE EN FORMATION INITIALE

SEMESTRE 1

UE 1 : Contexte organisationnel (CREDITS : 9 - Volume horaire total : 60h)

UE 2 : Développement organisationnel (CREDITS : 9 - Volume horaire total : 60h)

UE 3 : Gestion du personnel (CREDITS : 12 - Volume horaire total : 60h)

SEMESTRE 2

UE 4 : Techniques de gestion (CREDITS : 9 - Volume horaire total : 60h)

UE 5 : Management général (CREDITS : 9 - Volume horaire total : 60h)

UE 6 : Spécialisation (CREDITS : 9 - Volume horaire total : 60h)

UE 7 : Professionnalisation (CREDITS : 3 - Volume total : 2 mois minimum)

Modalités de contrôle des connaissances :

- contrôle continu pour les UE 3 et 6,
- contrôle terminal pour les UE 1, 2, 4 et 5,
- un rapport de stage pratique pour l'UE 7,
- deux sessions d'examen pour le contrôle terminal

Modalités de capitalisation et de compensation :

Chaque UE est acquise pour une durée illimitée lorsque la moyenne des notes des matières qui la composent, affectées de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20. Cette compensation s'effectue sans note éliminatoire.

Le premier semestre est validé lorsque :

- la moyenne des UE qui le composent, affectées de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20,
- la moyenne de chaque UE est égale ou supérieure à 07/20.

Le deuxième est validé lorsque :

- la moyenne des UE qui le composent, affectées de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20,
- la moyenne des UE 4, 5 et 6 est égale ou supérieure à 07/20,
- la note obtenue à l'UE 7 est égale ou supérieure à 10/20.

L'année est acquise lorsque les 2 semestres sont validés.

M1 PARCOURS « MANAGEMENT », RECOMMANDE EN FORMATION CONTINUE

SEMESTRE 1

UE 1 : Contexte organisationnel (CREDITS : 9 - Volume horaire total : 49h)

UE 2 : Développement organisationnel (CREDITS : 6 - Volume horaire total : 28h)

UE 3 : Fondamentaux de gestion (CREDITS : 15 - Volume horaire total : 70h)

SEMESTRE 2

UE 4 : Techniques de gestion (CREDITS : 12 - Volume horaire total : 56h)

UE 5 : Management général (CREDITS : 6 - Volume horaire total : 28h)

UE 6 : Professionnalisation (CREDITS : 12 - Volume horaire total : 21h)

Modalités de contrôle des connaissances :

- contrôle continu et examen terminal pour les UE 1, 2 et 4,

- contrôle terminal pour les UE 3, 5 et 6,
- un rapport de stage pratique pour l'UE 6,
- deux sessions d'examen pour le contrôle terminal.

Modalités de capitalisation et de compensation :

Chaque UE est acquise pour une durée illimitée lorsque la moyenne des notes des matières qui la composent, affectées de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20. Cette compensation s'effectue sans note éliminatoire.

Chaque semestre est validé lorsque chacune des UE qui le composent sont acquises. Il n'y a pas de compensation entre UE.

L'année est validée lorsque chacun des semestres est acquis.

MASTER 2 « GOUVERNANCE DES ENTREPRISES FAMILIALES ET PATRIMONIALES »

SEMESTRE 1

UE 1 : Les entreprises patrimoniales et familiales : place et stratégies (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 62h)

UE 2 : Les fondamentaux du management de l'entreprise familiale (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 60h)

UE 3 : La gestion patrimoniale de l'entreprise familiale (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 72h)

SEMESTRE 2

UE 4 : L'internationalisation des entreprises familiales (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 36h)

UE 5 : La transmission de l'entreprise familiale (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 58h)

UE 6 : Synthèse (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 44h)

Modalités de contrôle des connaissances :

- contrôle continu et contrôle terminal pour tous les enseignements,
- un mémoire professionnel et un cas de synthèse pour l'UE 6,
- deux sessions d'examen pour le contrôle terminal

Modalités de capitalisation et de compensation :

Chaque UE est acquise pour une durée illimitée lorsque la moyenne des notes des matières qui la composent, affectées de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20. Cette compensation s'effectue sans note éliminatoire.

Chaque semestre est validé lorsque toutes les UE qui le composent sont acquises. Il n'y a pas de compensation entre UE.

L'année est validée lorsque chacun des semestres est acquis.

MASTER 2 « GOUVERNANCE DES ENTREPRISES FAMILIALES ET PATRIMONIALES », PARCOURS APPRENTISSAGE

SEMESTRE 1

UE 1 : Les entreprises patrimoniales et familiales : place et stratégies (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 62h)

UE 2 : Les fondamentaux du management de l'entreprise familiale (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 60h)

UE 3 : La gestion patrimoniale de l'entreprise familiale (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 72h)

SEMESTRE 2

UE 4 : L'internationalisation des entreprises familiales (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 36h)

UE 5 : La transmission de l'entreprise familiale (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 58h)

UE 6 : Synthèse (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 44h)

Modalités de contrôle des connaissances :

- contrôle continu et contrôle terminal pour tous les enseignements,
- un mémoire professionnel et un cas de synthèse pour l'UE 6,
- deux sessions d'examen pour le contrôle terminal

Modalités de capitalisation et de compensation :

Chaque UE est acquise pour une durée illimitée lorsque la moyenne des notes des matières qui la composent, affectées de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20. Cette compensation s'effectue sans note éliminatoire.

L'année est validée lorsque chacune des UE qui la composent sont acquises.

Validité des composants acquises : illimitée

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury composé de membres de l'équipe pédagogique, enseignants-chercheurs ou professionnels en activité
En contrat d'apprentissage	X	Jury composé de membres de l'équipe pédagogique, enseignants-chercheurs ou professionnels en activité
Après un parcours de formation continue	X	Jury composé de membres de l'équipe pédagogique, enseignants-chercheurs ou professionnels en activité
En contrat de professionnalisation	X	Jury composé de membres de l'équipe pédagogique, enseignants-chercheurs ou professionnels en activité
Par candidature individuelle	X	Possible pour tout ou partie du diplôme par la VES. Même jury.
Par expérience dispositif VAE	X	Membres permanents de la commission de VAE, responsable de la formation, intervenants dans la formation (un enseignant-chercheur et un professionnel)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3 janvier 2012 relatif aux habilitations de l'Université Bordeaux IV à délivrer les diplômes nationaux

Décret n°2013-805 du 3 septembre 2013 portant création de l'Université de Bordeaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.u-bordeaux.fr/formation/enquetes-et-statistiques>

Autres sources d'information :

www.u-bordeaux.fr/formation/PRGMGMAN0_111/master-1-management

www.u-bordeaux.fr/formation/PRGMGMAN0_212/master-2-professionnel-gouvernance-des-entreprises-familiales-et-patrimoniales

www.u-bordeaux.fr/Colleges-et-departements/College-Droit-science-politique-economie-et-gestion/IAE-Bordeaux

www.u-bordeaux.fr

[Université de Bordeaux](http://www.universite-bordeaux.fr)

Lieu(x) de certification :

Université de Bordeaux : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde (33) [Bordeaux]

Pôle Universitaire de Sciences de Gestion (PUSG) de Bordeaux

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pôle Universitaire de Sciences de Gestion (PUSG) de Bordeaux

Historique de la certification :

La spécialité professionnelle « Gouvernance des entreprises patrimoniales et familiales » se situe dans le prolongement du Diplôme d'Université de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, qui a accueilli sa première promotion en 2003-2004 et a été ensuite habilité sous la forme d'un Diplôme National Master de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV en 2006-2007.